

<p>Mercredi 6 juin 2018 : Villefontaine Grands ateliers Innovation Architecture</p>	ou	<p>Jeudi 7 juin 2018 : Rumilly Performance bois</p>	ou	<p>Vendredi 8 juin 2018 : Cormaranche-en-Bugey VisioBois</p>
---	----	---	----	--

Formateurs : **Mme Leclercq et M. Guilbert exercent dans un Bureau d'Etudes Techniques structure bois**

<p>Mme Leclercq Compétences : Conception de structures. Dimensionnement et justification des éléments. Dessin. Diagnostics et expertises + renforcement.</p> <p>Parcours professionnel : Centre des Hautes Etudes de la Construction - Section CHEB. Ingénieure Ecole Nationale Supérieure des Techniques et Industries du Bois - Orientation construction.</p>	<p>M. Guilbert Compétences : Conception de structures. Dimensionnement et justification des éléments. Dessin. Diagnostics et expertises + renforcement.</p> <p>Parcours professionnel : Master professionnel «Mécanique, Energie, Procédé, Produit » spécialité « Matériaux bois et mise en œuvre dans la construction » - Ecole Nationale Supérieure des Techniques et Industries du Bois. Master 1 « Sciences des matériaux et des structures » option « Bois Construction ». Licence « Sciences des matériaux et des structures » option « Bois Construction ». DUT Génie Civil option « Bâtiment ».</p>
---	---

Formations réalisées en partenariat avec :



Fibois AuRA répond aux critères



Avec le soutien des fonds mutualisés dédiés au plan de formation des entreprises de moins de 50 salariés :



Les actions de Fibois Auvergne-Rhône-Alpes sont soutenues par :

Fibois AuRA est membre de :

<p>Mercredi 6 juin 2018 Villefontaine Grands Ateliers Innovation Architecture</p>	ou	<p>Jeudi 7 juin 2018 Rumilly Performance bois</p>	ou	<p>Vendredi 8 juin 2018 Cormaranche-en-Bugey VisioBois</p>
---	----	---	----	--

Pré-requis : avoir de bonnes connaissances dans le secteur du bâtiment.

Objectifs

- Maîtriser la conception et la réalisation d'un mur à ossature bois.
- Savoir détecter les défauts de conception et/ou de mise en œuvre d'un mur à ossature bois.
- Comprendre les conséquences des défauts de conception et/ou de mise en œuvre d'un mur à ossature bois.
- Connaître les normes et réglementation en fonction des défauts observés sur un mur à ossature bois.
- Savoir corriger les défauts de conception et/ou de mise en œuvre d'un mur à ossature bois.

Programme : 1 journée (7 heures)

- **Les principaux points de vigilance en stabilité (21 points détaillés).**
 - Ancrage du mur à ossature bois.
 - Conception, fabrication et mise en œuvre des panneaux de mur à ossature bois.
 - Création des ouvertures dans un mur à ossature bois.
 - Liaisons mur à ossature bois - plancher et mur à ossature bois - charpente.
- **Les principaux points de vigilance pour les ouvertures : précadres / menuiseries (6 points détaillés).**
 - Adaptation de la structure par rapport aux ouvertures.
 - Gestion de l'évacuation de l'eau.
 - Etanchéité à l'eau et à l'air.
- **Les principaux points de vigilance pour l'étanchéité à l'air (4 points détaillés).**
 - Continuité du pare-vapeur.
 - Gestion des liaisons et pénétrations.
- **Les principaux points de vigilance pour le pare-pluie (6 points détaillés).**
 - Nature du pare-pluie.
 - Pose du pare-pluie.
 - Gestion des traversées de mur.
 - Tasseutage pour bardage ventilé.

Diaporama des présentations en format papier remis lors de la formation.



Expertiser un mur à ossature bois

Expertiser un mur à ossature bois

Mercredi 6 juin 2018 Villefontaine Grands Ateliers Innovation Architecture	ou	Jeudi 7 juin 2018 Rumilly Performance bois	ou	Vendredi 8 juin 2018 Cormaranche-en-Bugey VisioBois
--	----	--	----	---

Suivi et évaluation
 Le formateur contrôlera l'acquisition des connaissances des stagiaires par :
 - des questions orales ou écrites tout au long de la session de formation.
 L'organisateur de la formation évaluera la qualité de la formation par une fiche d'évaluation complétée par chaque stagiaire au terme de la session de formation.

Public visé : architectes, maîtres d'œuvre, maîtres d'ouvrages (techniciens et ingénieurs), techniciens et ingénieurs de bureaux d'études, économistes, contrôleurs techniques, charpentiers, constructeurs bois, etc.

Durée : 1 journée (7 heures)

Prix
320 € TTC (TVA 20 %) pour les adhérents Fibois Auvergne-Rhône-Alpes, Auvergne Archiform' ou interprofessions territoriales.
420 € TTC (TVA 20 %) pour les non adhérents.
 Chèque à libeller à l'ordre de Fibois AuRA.

Rappel
 Le nombre de stagiaires est limité à 15.
 L'inscription est définitive à réception du règlement ou de l'accord de prise en charge de l'OPCA.
 Une attestation de présence et une facture seront envoyées au terme de la formation.

Prise en charge de la formation
 Fibois AuRA dispose du numéro de déclaration d'activité de formation continue **83 63 040 10 63 / Siret : 332 086 347 00025** déposé auprès de la DIRECCTE AuRA.
 La déclaration Datadock est validée.
 Les conditions sont donc remplies pour une prise en charge par votre OPCA ou par le Pôle Emploi si vous êtes demandeur d'emploi ou tout autres organismes collecteurs.

Plus de renseignements
Fibois Auvergne-Rhône-Alpes : 04 73 16 59 79
Florence Malhière/Neige : contact.clermont@fibois-aura.org
Jean-Pierre Mathé : jp.mathe@fibois-aura.org

Moyens pédagogiques et techniques
 Séance de formation en salle.
 Présentation Power point.
 Paper-board.
 Vidéoprojecteur.

Mercredi 6 juin 2018 Villefontaine Grands ateliers Innovation Architecture	ou	Jeudi 7 juin 2018 Rumilly Performance bois	ou	Vendredi 8 juin 2018 Cormaranche-en-Bugey VisioBois
--	----	--	----	---

BULLETIN D'INSCRIPTION : Préciser lieu et date

FORMATION
Expertiser un mur à ossature bois
6 juin 2018 - 7 juin 2018 - 8 juin 2018
(1 journée au choix entre les 3 dates)

Entreprise / Organisme :

Activité :

Nom :

Prénom :

Adresse :

Code postal : Ville :

Tél : Mail (obligatoire) :

participera à la formation le 6 juin 2018 à **Villefontaine**

participera à la formation le 7 juin 2018 à **Rumilly**

participera à la formation le 8 juin 2018 à **Cormaranche-en-Bugey**

Montant :€

Nombre de participants :

Niveau d'instruction (scolarité)

Niveau VI (en fin de scolarité avant la 3ème)

Niveau V bis (fin de scolarité avant le lycée ou avant la terminale)

Niveau V (fin de scolarité avant la terminale ou en terminale)

Niveau IV (fin de scolarité en terminale ou juste après BAC)

Niveau III (fin de scolarité après obtention d'un BAC + 2)

Niveau II (fin de scolarité après obtention d'un BAC + 4)

Niveau I (fin de scolarité après obtention d'un BAC + 5)

Statut de l'entreprise

TPE (moins de 10 salariés)

PME de 10 à 49 salariés

PME de 50 à 250 salariés

Plus de 50 salariés

Catégorie socio-professionnelle du dernier poste occupé

Ouvrier - compagnon

Employé

Profession intermédiaire (agent de maîtrise)

Cadre et profession intellectuelle supérieure

Artisan - Commerçant - Chef d'entreprise

Agriculteur exploitant

Objectifs visé par la formation

Sans objet - premier accès à l'emploi

Développement / Elargissement des compétences

Adaptation des compétences

Reconversion vers un autre métier

Evolution des méthodes de travail

A retourner par courrier avec le règlement à

Date / Cachet / Signature

Fibois Auvergne-Rhône-Alpes
10 Allée des Eaux et Forêts
63370 LEMPDES